



**CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES DE VICHY**

**Aletti Palace, 3 place Joseph Aletti, Vichy**

**Visite « Vichy 1940-1944, Histoire et mémoire »**

**Catalogue des étapes**

### **Pour introduire la visite (itinéraire complet)**

On invite les élèves à observer la plaque puis à s'exprimer : que pensent-ils de ce texte ?  
Connaissaient-ils ce lieu ? Savent-ils ce qui s'est passé à Vichy entre 1940 et 1944 ?

Puis on formule la problématique de la visite : Quels événements ont conduit à la déportation de Michel Crespin et de sa famille ? Quels liens la ville entretient-elle avec cette période ?

Enfin on explique le déroulement de la visite et sa logique thématique.

## **Le square et la plaque en hommage à Michel Crespin**

Michel Crespin est né le 24 décembre 1943 au domicile de ses parents 37, Boulevard Gambetta à Vichy. Son père Abraham, de nationalité turque, tient depuis octobre 1931 un commerce 31 rue Montaret à Vichy à l'enseigne « *Albert et ses Merveilles* ». Sa mère Esther Rosa née Okonowski en 1911 à Paris est sans profession. La mère d'Esther, Golda Okonowski, d'origine russe, naturalisée française en 1930, vit avec eux au 37, Boulevard Gambetta à Vichy. Ils ont été recensés à Vichy conformément à la loi antisémite du 2 juin 1941 promulguée par l'Etat Français, en tant que Juif étranger pour Abraham, comme juives françaises pour Esther Rosa et Golda. Un arrêté du 10 janvier 1942, signé Xavier Vallat, alors à la tête du commissariat général aux affaires juives, confisque, au titre de l'« aryanisation » le commerce de la famille Crespin et le place sous la responsabilité d'un administrateur provisoire. Abraham, Esther, Rosa et Michel, alors âgé de cinq mois, sont arrêtés à leur domicile le 2 mai 1944. Selon Serge Klarsfeld, *"Il est fort probable que la famille Crespin ait été arrêtée par des policiers allemands"*. Ils sont internés à Vichy et transférés le 12 mai 1944 à Drancy où Michel reçoit le matricule N° 21665. Ils sont déportés le 20 mai 1944 de Drancy à Auschwitz par le convoi N° 74. Michel, Abraham, Esther et Golda décèdent le 25 mai 1944 à Auschwitz.

Michel Crespin est le plus jeune déporté de l'Allier. 54 enfants de moins de quinze ans, originaires du département, sont morts dans les camps d'extermination. La tragédie vécue par la famille Crespin est emblématique du drame vécu par les Juifs installés en France entre 1940 et 1944. D'abord mis en marge de la société, désignés comme des adversaires, privés progressivement de leurs biens, fichés, et donc désignés comme des cibles, ils furent les victimes d'un antisémitisme d'exclusion, celui des gouvernements installés à Vichy, qui cédèrent aux exigences de l'occupant qui développait quant à lui un antisémitisme conduisant à l'extermination de la population juive d'Europe, quelle qu'en soit la nationalité.

En 2019, la municipalité de Vichy, à la suite de demandes répétées formulées par la communauté juive de Vichy et par l'AFMD de l'Allier (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation), décida de donner le nom de Michel Crespin à un square situé près de la gare et d'y installer une stèle. Ce geste, accompli 75 ans après les faits, témoigne qu'à Vichy, après des années de silence mémoriel, la prise en compte de l'histoire tragique qui s'est déroulée dans la ville progresse peu à peu.



**Michel Crespin et sa mère en 1944**

**Photo AFMD Allier**

# La Poste

## Place Charles De Gaulle

En 1935, Vichy, dont la population connaissait depuis la fin du XX<sup>e</sup> une croissance très rapide (doublement entre 1890 et 1930), accueillait durant la saison thermale des curistes de plus en plus nombreux (près de 150.000 en 1935), originaires de tous les continents et donc soucieux de communiquer avec leur pays d'origine, décide la construction d'une nouvelle poste, destinée à remplacer celle qui se trouvait passage Mombrun, désormais inadaptée. Les travaux sont confiés à l'architecte Léon Azéma ; elle est inaugurée en avril 1935 par Georges Mandel, ministre des Postes.

La nouvelle poste est dotée des techniques de communication les plus modernes et notamment d'un central téléphonique à la pointe du progrès. La présence de ce moyen de communication fut en 1940 l'un des arguments décisifs qui conduisirent au choix de Vichy comme siège du gouvernement. Ce dernier nécessitait en effet de communiquer facilement et rapidement avec la planète entière, ce que peu d'autres villes de cette dimension auraient permis.

Certes, ce ne fut pas le seul motif du choix de Vichy comme capitale provisoire. La possibilité de réquisitionner plus de 200 hôtels ou pensions de famille pour abriter ministères et administrations fut l'autre argument qui imposa le choix de Vichy. Il faut y ajouter quelques autres atouts : une ligne ferroviaire directe avec Paris en cinq heures permettait aux ministres et hauts fonctionnaires de gagner Paris où étaient maintenus certains services gouvernementaux ; la tradition de calme de la ville excluait par ailleurs toute velléité d'agitation antigouvernementale, dans une cité attachée à l'ordre ; enfin, la proximité de Châteldon, résidence de Pierre Laval, permettait à celui-ci de se rendre quotidiennement à son domicile.

La présence de la Poste, élément de modernité, dans une ville attachée à la tradition, venait donc conforter tous les arguments favorables au choix de Vichy comme capitale provisoire. L'occupant allemand, installé à Vichy après novembre 1942, ne s'y trompa pas et chercha à protéger ce bâtiment, estimé décisif, par un système de blockhaus.

La Poste de Vichy construite en 1935

Photo Médiathèque de Vichy



## L'opéra ou Grand Casino

C'est à l'initiative de Napoléon III qui séjourna à cinq reprises à Vichy que fut construit l'Opéra, inauguré en 1865. Pour répondre aux exigences d'une ville en plein croissance (multiplication par 2 de la population entre 1865 et 1900), et afin d'assurer le divertissement des curistes de plus en plus nombreux, le bâtiment fut agrandi en 1901. Pendant quatre décennies, jusqu'à 1940, il devient l'un des plus importants opéras de France ; disposant de 1480 places, il accueille en saison des représentations quotidiennes d'opéra, de théâtre, de variétés. Les plus grands noms s'y produisent ; en 1935, il accueille le congrès international de la Musique et Richard Strauss y donne une mémorable représentation de *Salomé*. Le prestige de l'Opéra de Vichy est alors international et aucune autre ville de même dimension ne peut se prévaloir en France de disposer d'un tel bâtiment.

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale (Sénat et Chambre des Députés) est convoquée au Grand Casino de Vichy afin de statuer sur un projet de loi constitutionnelle attribuant « tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées ». 570 parlementaires votèrent Oui et 80 choisirent, courageusement, de s'y opposer. En confiant à un seul homme, Pétain, le soin de rédiger une nouvelle constitution, l'Assemblée Nationale met fin à la III<sup>e</sup> République.

Les circonstances de ce vote sont bien connues : le choc de la défaite militaire, l'armistice signé le 22 juin, l'occupation de la zone Nord, l'exode massif de population ont contribué à plonger la plus grande partie du pays dans la stupeur et entraîné une désorganisation complète des structures administratives et politiques. Le 16 juin, le maréchal Pétain est devenu président du Conseil ; le gouvernement s'est déplacé à Bordeaux, puis à Clermont-Ferrand avant de s'établir à Vichy le 1er juillet. Beaucoup de Français et une majorité de parlementaires ont considéré qu'ils n'avaient d'autre choix que de confier le pouvoir à un homme alors très populaire, considéré comme le héros de Verdun et dont le patriotisme et le souci de l'intérêt national ne semblaient pas devoir être mis en doute. Les manœuvres de Pierre Laval, alors vice-président du Conseil, qui use de menaces et de promesses, contribuent à faire basculer les hésitants.

# La plaque en l'honneur des 80 parlementaires qui ont voté NON le 10 juillet 1940

## Façade principale de l'Opéra

Le 10 juillet 1940, lors du vote des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, 570 parlementaires votent OUI et 80 votent NON. De nombreux parlementaires sont absents, certains non encore démobilisés, d'autres dispersés à travers la France, certains au Maroc, suite à l'affaire du Massilia (Georges Mandel ou Jean Zay par exemple), ou interdits (la plupart des communistes déchus de leur mandat après le pacte germano-soviétique). C'est donc un Parlement privé de 177 de ses membres qui est appelé à se prononcer le 10 juillet 1940.

Mais le vote en faveur des pleins pouvoirs constitutionnels n'est pas explicable seulement par les circonstances. Il résulte également de la conviction, chez de nombreux parlementaires, que le parlementarisme de la III<sup>e</sup> République a failli et qu'il faut renforcer l'exécutif ; d'autres en appellent à une régénération du pays autour de valeurs nouvelles d'autorité et discipline qu'incarnerait le vainqueur de Verdun. Le détail des votes montre que des parlementaires de gauche comme de droite votèrent le texte du 10 juillet. 8 communistes (non invalidés) ainsi que 90 députés SFIO et 106 radicaux ; 273 députés ou sénateurs de droite firent de même. Les votes Non, nettement minoritaires, émanent tant de la droite (Leonel de Moustier, Pierre de Chambrun) que de la gauche (Blum, Dormoy, Auriol), même si les seconds furent plus nombreux que les premiers.

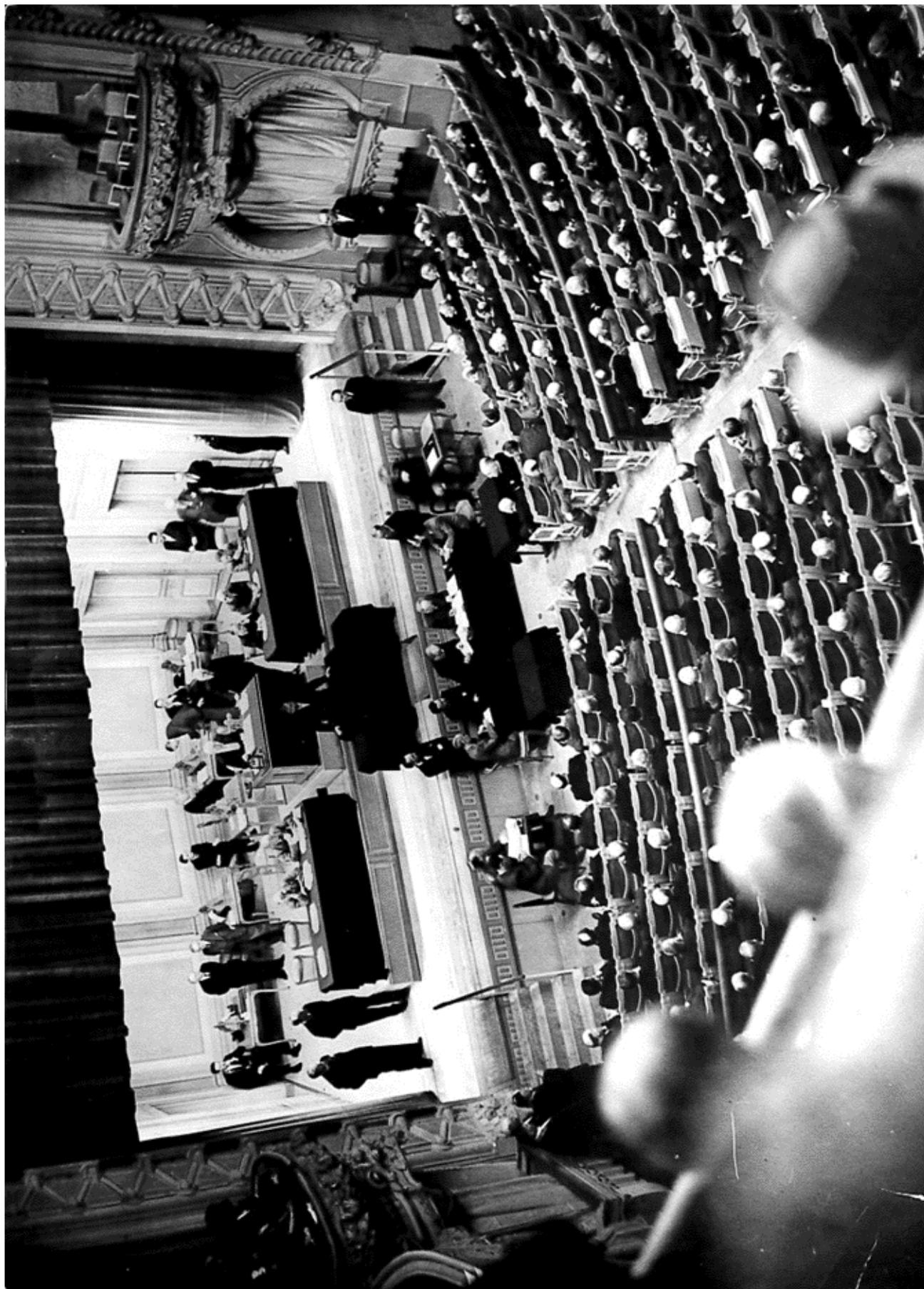
Une plaque en leur mémoire a été apposée en 1988 à l'initiative du Comité en l'Honneur des 80 et des passagers du Massilia, fondé la même année par Jean Marielle, ancien résistant lui-même et président de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants). Chaque année, une cérémonie commémorative rappelle leur refus de se voir imposer un changement de régime.



Si l'on comprend bien la volonté de ses initiateurs de rendre hommage à ces 80 républicains de grand courage, le texte gravé sur la plaque est une reconstruction mémorielle. En effet, comme l'ont montré les travaux d'Olivier Wieviorka, la question de la « foi dans la victoire » n'était pas au cœur des débats le 10 juillet 1940 ; beaucoup de ceux qui votèrent Non n'entreprirent d'ailleurs par la suite aucune résistance, alors même que certains qui avaient voté Oui le firent et fort activement (Charles Vallin). Et surtout, la plaque ne fait aucune mention du fait principal, à savoir que 570 parlementaires ont accepté de confier les pleins pouvoirs à Pétain.

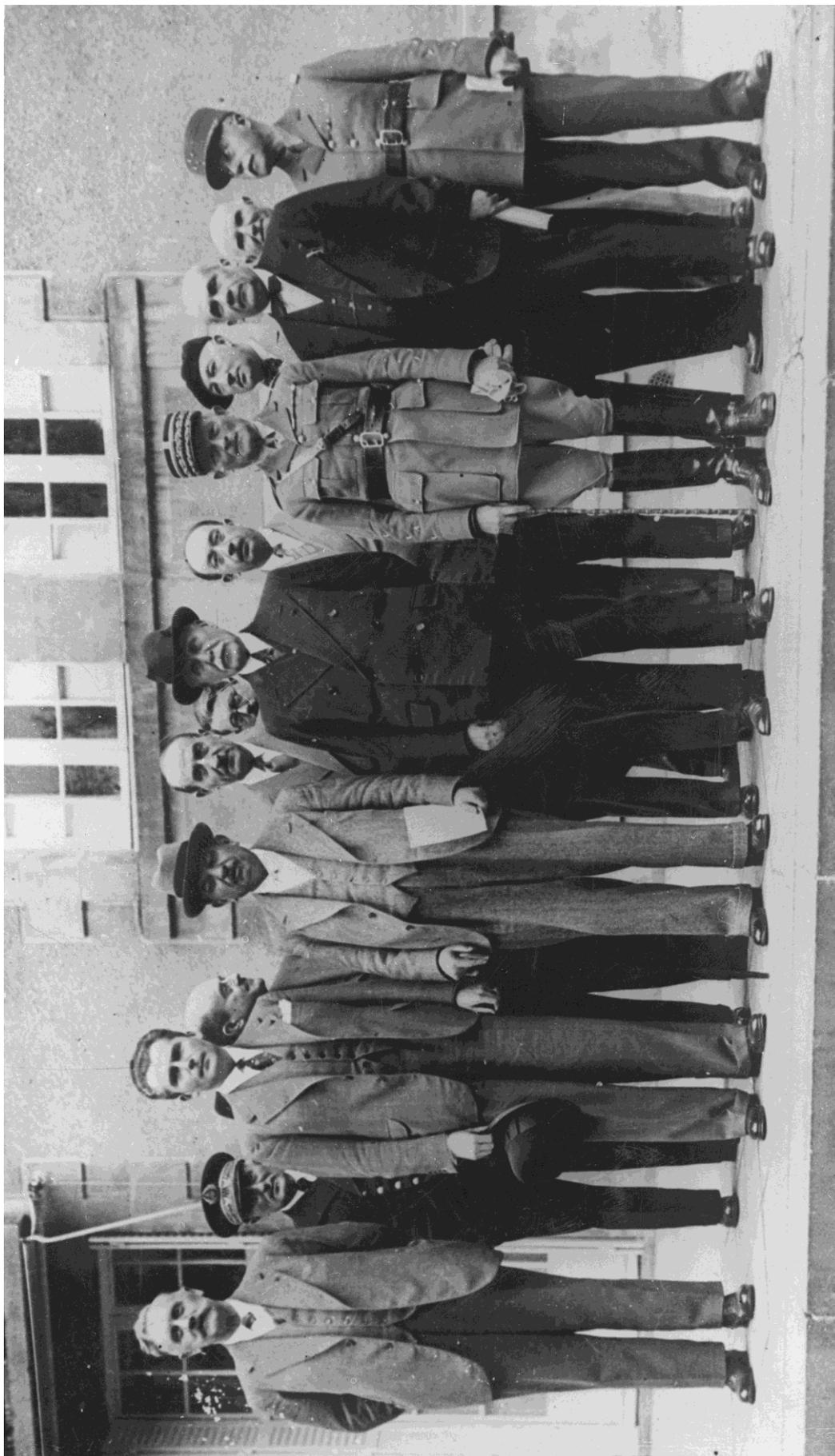
En 2020, une nouvelle plaque a remplacé la première. Le texte a été repris mais les noms des 80 ont été ajoutés. Elle a été inaugurée en présence du Président de l'Assemblée Nationale. Cette plaque est plus imposante, mais le texte demeure problématique dans la mesure où il ne permet pas à un public non informé de comprendre ce qui s'est réellement passé le 10 juillet 1940 ni le contexte de l'événement.

La séance de l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1940 à l'Opéra de Vichy. Pierre Laval est à la tribune. Derrière lui, Jules Jeanneney, président du Sénat, préside la séance. Médiathèque Valéry Larbaud Vichy.



**Le gouvernement à Vichy le 12 juillet 1940 (terrasse du Pavillon Sévigné)**

De gauche à droite : Pierre Caziot, François Darlan, Pierre Baudouin, Raphaël Alibert, Pierre Laval, Adrien Marquet, Yves Bouthilier, Philippe Pétain, Emile Mireaux, Maxime Weygand, Jean Ybarnégaray, Henry Lémery, François Piétri, Louis Colson.



## **Les hôtels de la rue du parc (rue Pétain entre 1941 et 1944)**

La rue du Parc fut, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la principale artère du Vichy thermal. Elle rassemble depuis le tournant des années 1900 les fleurons de l'hôtellerie vichyssoise qui, à partir des années 1920 appartiennent à la Société des grands Hôtels de Vichy, propriété de Joseph Aletti.

Comme la plupart des hôtels et pensions, ils furent réquisitionnés dès le mois de juin 1940 ; dès cette date, l'hôtel du Parc fut attribué au Grand-Etat-major de l'armée française. A partir de juillet, ils accueillent les ministères du gouvernement Pétain et les administrations qui les accompagnent. La rue du Parc, qui devient rue Pétain au début de 1941, concentre donc l'essentiel des pouvoirs en place à Vichy. L'hôtel du Parc, le plus luxueux et le plus prestigieux, accueille le chef de l'Etat et le chef du gouvernement.

L'hôtel de la Paix reçoit le ministère de l'Information, sous les directions successives de Portman, Montigny, Marion, Henriot. C'est également dans ce bâtiment que siègent les services de la censure.

Les hôtels Plaza et des Princes abritent le ministère de l'Education Nationale, dirigé successivement par Mireaux, Ripert, Chevalier, Carcopino, et Bonnard. L'on y trouve également le secrétariat à la Jeunesse et le commissariat général au Sport attribué à Jean Borotra puis à Joseph Pascot.

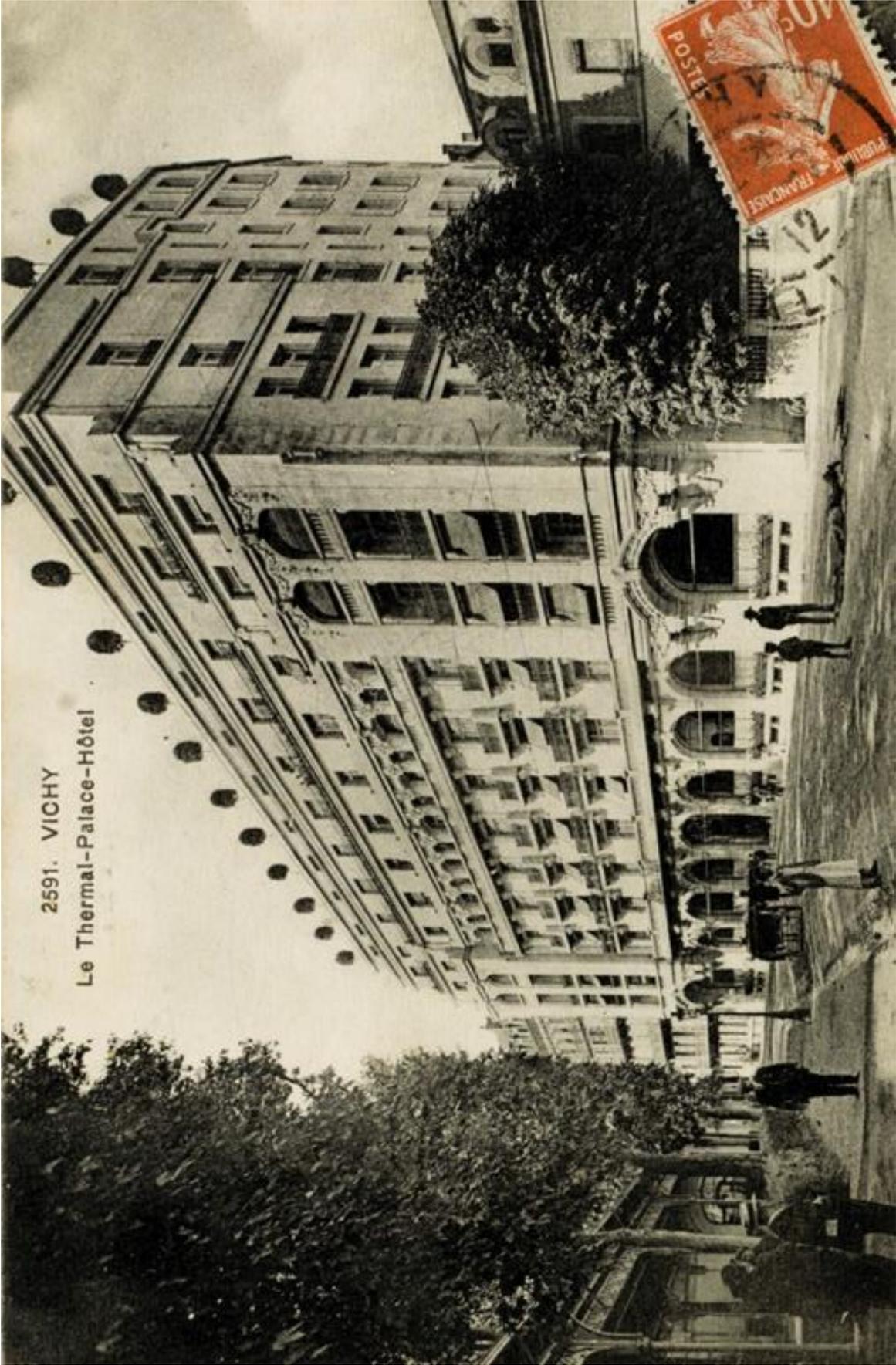
Le Thermal Palace (actuel Aletti Palace) sert de refuge au ministère de la Guerre, dont l'influence s'est réduite depuis la défaite et la limitation de l'armée à 100000 hommes. On y trouve d'autres services, la délégation générale économique franco-allemande, le service des écoutes radioélectriques jusqu'en 1943. A partir de 1944, Le Secrétariat Général au maintien de l'ordre s'y installe et Joseph Darnand, son chef, y a son bureau.

L'hôtel des Ambassadeurs, au nom prédestiné, voit arriver les diplomates des pays qui ont conservé des relations avec les autorités de Vichy et qui n'ont pas, par manque de moyens, obtenu un bâtiment plus vaste et plus luxueux, ce qu'ont réussi à faire les Etats-Unis, l'Espagne, le Japon. En conséquence, la plupart des services diplomatiques s'entassent dans des chambres exiguës et inadaptées à leurs besoins.

Plus loin, en prolongement de la rue du Parc en direction du Sud, sur le boulevard de Russie, se trouve le consulat allemand, l'hôtel Radio qui accueille le ministère de l'aviation, puis l'hôtel Cecil siège de la radio nationale, l'hôtel de Séville, siège de la Légion Française des Combattants, pilier du régime vichyste à ses débuts.

La rue du Parc, devenue Rue Pétain, est donc le lieu où se concentrent les principaux centres du pouvoir de l'Etat pétainiste, où furent prises les grandes décisions des années 1940-1944. Il est aussi le théâtre de nombreux défilés (Légion des Combattants, Chantiers de Jeunesse) qui vont du monument aux morts à l'hôtel du Parc, qui débute ou se conclut par un lever des couleurs en présence de Pétain. La rue Pétain est aussi le théâtre d'une mise en scène d'un pouvoir qui entend compenser par les symboles et les rituels les faiblesses de son pouvoir réel. Limité à un espace restreint, quelques centaines de mètres, dans lequel tout le monde connaît tout le monde, il est aussi celui des conciliabules, des rumeurs qui s'alimentent dans les couloirs du pouvoir ou dans les lieux de sociabilité (salon des Ambassadeurs, ou le Chanteclerc, restaurant de l'hôtel du Parc).

L'hôtel thermal (actuel Aletti Palace) avant 1939



# L'Hôtel du Parc

## 21 rue du parc

L'hôtel du Parc fut, depuis sa construction en 1901, l'un des principaux et plus luxueux hôtels de la ville et connut son apogée dans les années 1930. Doté de 250 chambres, il était en réalité une partie d'un ensemble plus vaste : salle de restaurant situé à gauche de l'Hôtel (actuel office de Tourisme), contiguïté avec l'Hôtel Majestic.

En juillet 1940, il est, comme bien d'autres hôtels, réquisitionné par les services gouvernementaux, afin de servir de résidence au chef du gouvernement, le Maréchal Pétain, bientôt chef de l'Etat Français. Il y occupe le troisième étage (chambres 124 et 125). Le docteur Ménétrel, fidèle parmi les fidèles, secrétaire particulier et médecin personnel, est installé dans la chambre voisine (126). Les membres de son cabinet travaillent également à ses côtés. D'autres services s'installent à l'Hôtel du Parc : le chef du gouvernement, Pierre Laval, a ses bureaux au deuxième étage ; au dernier étage, travaillent des fonctionnaires au service du gouvernement (par exemple les secrétariats d'Etat aux affaires étrangères et à l'information). Ce bâtiment, pourtant peu adapté au fonctionnement administratif d'un Etat, devient le cœur de la machine gouvernementale et c'est donc ici que sont prises les décisions importantes dont Pétain et son entourage veulent qu'elles soient le point de départ d'une rupture radicale et de la mise en œuvre d'une Révolution Nationale.

A la Libération, l'Hôtel du Parc a été traité différemment des autres hôtels de Vichy. Alors que beaucoup rouvrent et accueillent à nouveau touristes et clients, le Parc se voit privé de toute autorisation de reprise d'activité. Il sert de siège à la cour martiale qui juge des collaborateurs puis est brièvement transformé en hôpital et en maternité. Il est transformé en 1954 en appartements ou en commerces. 101 copropriétaires se partagent aujourd'hui les lieux.

Aujourd'hui aucune plaque ou panneau informatif ne fait mention de l'histoire de ce bâtiment qui occupe pourtant une place significative dans l'histoire nationale.

L'ADMP (Association pour la Défense de la Mémoire du Maréchal Pétain) a acquis en 1970 l'appartement de Pétain du troisième étage. Cette association, créée en 1951, veut défendre sa mémoire, faire réviser son procès de 1945 (condamné à mort, sa peine a été commuée en emprisonnement à vie) et faire transférer sa dépouille au cimetière de Douaumont. Cet appartement ne se visite pas et n'est ouvert qu'aux membres de l'ADMP. La chambre du Maréchal est devenue salle de réunion. La pièce où Pétain recevait et travaillait est devenue un véritable musée privé.

29 août 1943, défilé des Légionnaires, rue Pétain, devant le maréchal, le 29 août 1943, pour le troisième anniversaire de la Légion.

Photo Médiathèque de Vichy 836906. Droits réservés.



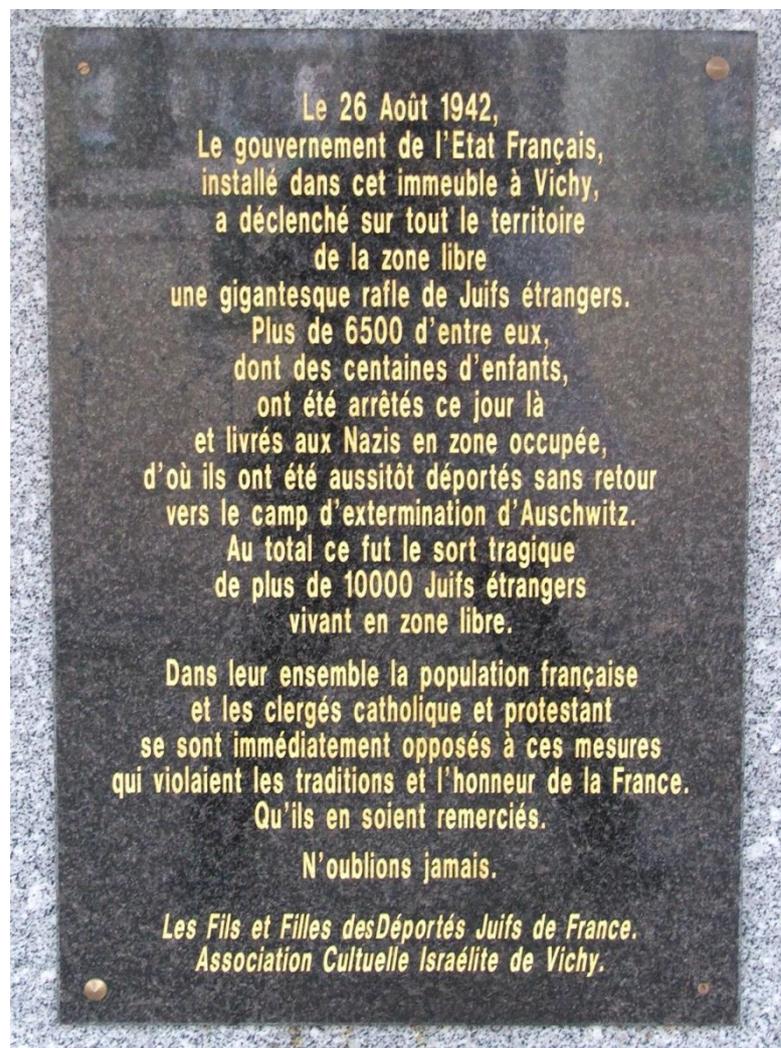
# La Plaque commémorant la rafle du 26 août 1942

Parc des sources ; en face de l'hôtel du Parc

Face à l'entrée de l'hôtel du Parc se trouve une plaque en mémoire des victimes des rafles du 26 août 1942 en zone sud.

En effet, dès octobre 1940, le gouvernement de l'Etat Français avait interné plus de 40.000 Juifs étrangers en zone sud, et dès 1941, l'administration française avait activement aidé les Allemands à arrêter des Juifs en zone occupée. Les arrestations s'intensifient à l'été 1942, en France comme dans toute l'Europe occupée. Après le demi-échec (dans l'optique des nazis) de la rafle du Vel'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 (environ 13.000 arrestations sur les 27.000 prévus), l'Etat français s'est tourné vers la zone sud pour atteindre le quota de juifs à déporter négocié avec les Allemands au début du mois de juillet. Environ 10.000 juifs étrangers de la zone sud sont ainsi livrés au Reich en août 1942, provenant des camps d'internement ou raflés le 26 dans les grandes villes. Ces arrestations révèlent, l'accentuation de la collaboration avec l'Allemagne et montrent le caractère de plus en plus fictif de la souveraineté de l'Etat français, y compris en zone non occupée.

En 1992, L'association des Fils et Filles de Déportés juifs de France, dirigée par Serge Klarsfeld, et l'Association culturelle israélite de Vichy, firent apposer une plaque en mémoire des victimes à l'entrée de l'hôtel. Placée au départ dans le hall de l'immeuble, elle fut déplacée, à la demande des habitants et placée sur l'autre côté, sous la galerie des parcs en juillet 2001.



# La Plaque en hommage à Jean Sabatier

## 6 rue Burnol

Né à Brioude en 1909, Jean Sabatier est chirurgien-dentiste à Vichy, au 6, rue Burnol.

D'abord engagé dans le réseau Marco Polo, il devient un agent du réseau Alliance à partir de 1943 et assez rapidement l'adjoint d'Emile Pradelle qui dirige le réseau à Vichy à la suite de l'arrestation du Général Raynal. Il fournit aux services britanniques des renseignements de nature militaire. Grâce à des complicités, il parvient à sauver de la prison certains résistants, en héberge d'autres, fabrique des faux papiers et cache des armes.

A la suite de la dénonciation par un agent infiltré, Jean-Paul Lien, le 22 septembre 1943, le SIPO-SD de Vichy, sous les ordres de Geissler, procède à l'arrestation de toutes les personnes présentes (12) au domicile de Jean Sabatier : lui-même, ses employées, des clients de son cabinet et des membres du réseau Alliance. Si certains sont libérés dans les jours suivants, Jean Sabatier est conduit au siège du SIPO-SD, boulevard des Etats-Unis, où il est torturé, avant d'être transféré à Clermont dans les locaux du 92e RI, puis à Fresnes et enfin à Kehl. Jugé par le tribunal de Fribourg en Brisgau qui classe son dossier « NN (Nacht und Nebel) », il est condamné à mort. Il aurait été fusillé près de Rastatt en novembre 1944, en même temps que onze autres membres du réseau. Selon d'autres sources, il aurait été déporté à Sachsenhausen (Brandebourg) où un autre détenu a déclaré l'avoir vu et quitté en juillet 1944 puis au camp d'Einsbach où il serait décédé en janvier 1945 selon l'état civil et le Journal officiel.

Une plaque à sa mémoire a été érigée sur la façade de son domicile au 6 rue Burnol le 14 juillet 1949.



**Jean Sabatier**

**Photo AFMD/Mémorial Alliance**

### **Mise au point : le réseau Alliance**

Le réseau Alliance fut l'un des plus importants réseaux de renseignement opérant en France. Il compta jusqu'à 3000 membres, dont 900 agents, dont beaucoup payèrent d'un prix très lourd leur engagement (431 morts).

Il est fondé à Vichy entre octobre 1940 et février 1941 par des militants venus de la droite, voire de l'extrême droite. Son initiateur est Loustaunau-Lacau, un officier, nationaliste et anticommuniste, qui est en 1940 délégué général de la Légion des combattants. La plupart sont animés par un maréchalisme puissant et approuvent la Révolution Nationale. Toutefois, par patriotisme ou par germanophobie, beaucoup refusent la politique de collaboration et croient -à tort- que le régime de l'Etat Français, au sein duquel ils espéraient trouver des complicités, prépare en sous-main la revanche. En contact avec les services britanniques (Intelligence Service, MI 6), qui lui fourniront argent et moyens, Alliance est actif principalement en zone Sud, puis dans l'ensemble du territoire à partir de 1942. Après l'arrestation de Loustaunau-Lacau en 1941, le réseau est dirigé par Marie Madeleine Méric, qui deviendra en 1947 M.M. Fourcade.

En 1942, ils apportent un soutien actif au général Giraud, dont Alliance a assuré le départ en Algérie. Ils sont très réservés, sinon hostiles, à de Gaulle et à la France Libre. Ce n'est que tardivement, au printemps 1944, que Alliance accepte d'œuvrer en liaison avec le BCRA gaulliste. Alliance recrute essentiellement dans les milieux militaires et les administrations. Aussi, le réseau dispose dès l'automne 1940 de nombreux agents au sein des ministères à Vichy, devenue capitale. Le PC d'Alliance à Vichy se trouve à l'hôtel des Sports, puis à l'hôtel du Grand Condé (Rue Desbrest).

En 1943 et au printemps 1944, la répression, dirigée par l'Abwehrstelle (Service de Contre- Espionnage de l'armée), basée à Dijon, relayée à Vichy par le Sipo-SD dirigé par Geissler, fait de nombreuses victimes parmi les membres d'Alliance à Vichy. Par exemple Marie-Jeanne Bouteille, Jeanne Pequet, Marguerite Huber, Madeleine Bermudez, Rachel Guillebaud sont déportées à Ravensbrück dont elles seront libérées en 1945.

# L'Eglise saint Louis

## Rue Clémenceau

Cette église a été construite entre 1861 et 1865, sur décision personnelle de Napoléon III, et sur des fonds provenant de la ferme de l'établissement thermal. Remise à la ville en 1865, elle devient le centre d'une nouvelle paroisse en 1869.

Elle occupe une place importante dans le cérémonial vichyste, très soigneusement pensé et mis en scène. L'on sait combien la relation avec l'Eglise catholique a été importante pour le régime de l'« Etat français » ; dès 1940, elle lui a accordé un soutien actif ; la hiérarchie catholique s'est félicitée de l'instauration d'un régime mettant en avant des valeurs traditionnelles, d'ordre et de hiérarchie, pour lesquelles elle militait de longue date. Pétain, quant à lui, a bien compris combien l'Eglise catholique, par sa force d'encadrement de la société, pouvait jouer un rôle décisif dans la mise en place de la Révolution Nationale. Aussi les relations entre le gouvernement et la hiérarchie catholique ont-elles été étroites, au moins jusqu'en 1942, date à laquelle les rafles antisémites provoquent des protestations de la part de nombre d'évêques (Mgr Saliège, Mgr Théas). Si, à partir de l'été 1942, des catholiques s'éloignent de Vichy, voire le combattent, la majorité de la hiérarchie, dont le pétainisme décline quelque peu, demeure cependant largement maréchaliste.

En conséquence, dès l'été 1940 le gouvernement installé à Vichy met en scène ses relations avec l'Eglise catholique. Pétain, dont la foi est tardive, et dont la vie privée n'a pas toujours été en conformité absolue avec les préceptes canoniques (Ce n'est que tardivement, en 1941, qu'il fit régulariser religieusement le mariage civil contracté en 1920 avec Eugénie Hardon, divorcée), comprend bien qu'il faut entretenir cette religiosité et cultiver cet appui d'une force d'encadrement aussi puissante. Aussi fait-il de l'église Saint Louis le lieu au sein duquel lui-même, son gouvernement, ses soutiens pourront sceller cette alliance. Elle devient donc, d'une certaine façon, le lieu de culte du régime. Le 15 janvier 1941, dans le cadre d'un vaste mouvement de modification des noms de rue, le parvis devient la place Saint Louis. L'assimilation est alors fréquemment faite entre le monarque du XIII<sup>e</sup> siècle et Pétain. La presse maréchaliste ne se prive pas de faire le parallèle entre le souverain mythifié rendant la justice sous son chêne et Pétain, décrit comme le vieillard protecteur des Français. Pétain se rend régulièrement à l'église Saint Louis pour assister au culte dominical. Venu de l'Hôtel du Parc, il parcourt à pied la faible distance qui le sépare de Saint Louis, reçoit sur le trajet les vivats de la foule, salue les enfants. Les photographes des agences accréditées en profitent pour multiplier les clichés qui seront ensuite reproduits dans les journaux sous contrôle.

Elle est aussi le lieu où s'exerce le cérémoniel du deuil, si important dans la politique vichyste. Sont célébrés à l'église Saint Louis les anniversaires de la disparition de ceux que le régime veut ériger en héros : par exemple en juillet 1941, l'anniversaire de Mers el Kébir puis, le 25 septembre 1941, la mémoire des victimes de l'offensive anglo-gaulliste de Dakar. En 1942, des offices sont célébrés en mémoire des victimes des bombardements anglais du 3 mars qui ont fait plusieurs centaines de victimes à Boulogne-Billancourt et Sèvres. A toutes ces cérémonies s'ajoutent les nombreuses messes en faveur des prisonniers, précédées de veillées et accompagnées d'appel aux dons par le Secours national, sans compter celles qui précèdent systématiquement les cérémonies de célébration de l'armistice du 11 novembre. Saint Louis est surtout le lieu où sont célébrées les obsèques des personnages importants du régime. Un exemple est particulièrement significatif : les obsèques du général Huntziger, le 15 novembre 1941. Huntziger qui fut le signataire de l'armistice de juin 1940,

puis un soutien fidèle du régime, meurt dans un accident d'avion, avec six autres militaires, au-dessus des Cévennes. Les obsèques qui lui sont faites sont grandioses : le cortège, venu de la gare, descend la rue de Paris, arrive à Saint Louis, où une chapelle ardente est organisée. Un immense drapeau en berne barre la façade de l'église. L'ensemble du gouvernement est présent, ainsi que de nombreuses délégations officielles, parmi lesquels Otto Abetz, ambassadeur allemand à Paris, Hitler a fait parvenir une gerbe. La messe est célébrée par Mgr Gonon, évêque de Moulins, Mgr Leyraud, archevêque d'Alger, Mgr Chevrier, évêque de Cahors, ancien curé de Saint Louis ; puis l'absoute est donnée par Mgr Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules. A la fin de la cérémonie, les cercueils sont placés sur le parvis et sont salués par un défilé militaire.

**Pétain à la sortie de la messe, à l'église Saint Louis de Vichy (date inconnue)  
Médiathèque de Vichy 836 833**



# L'Hôtel Algérie

24 boulevard Carnot

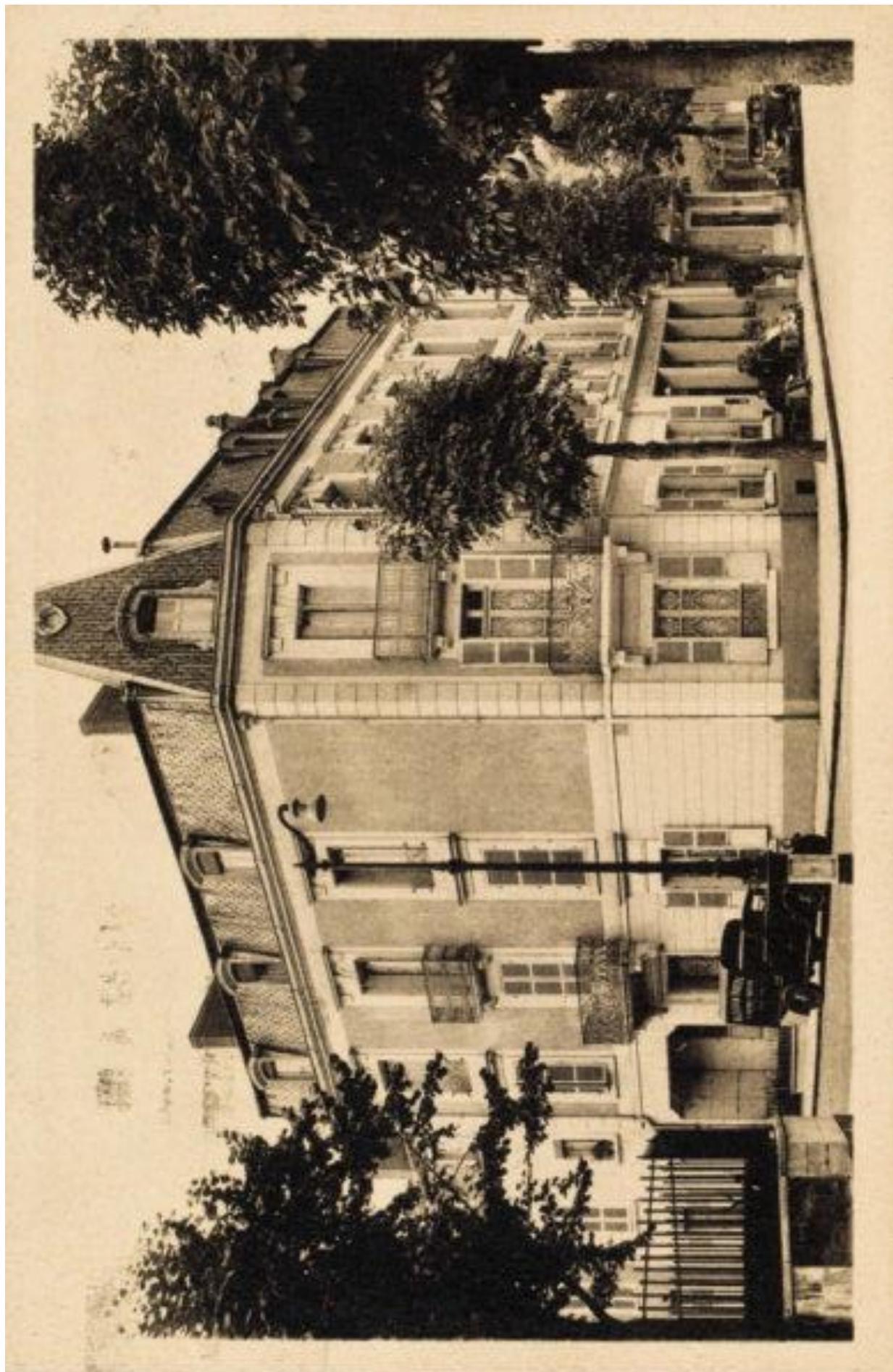
Au 22 avenue Carnot, ce bâtiment abrita à partir d'avril 1941 les services du Commissariat Général aux Affaires Juives (CGQJ).

Il fut créé par une loi du 29 avril 1941, prise par le gouvernement de l'amiral Darlan, à la suite d'une demande explicite de l'ambassadeur allemand, Otto Abetz et de Dannecker, chef à Paris de la section IV du RSHA (Office central de la sûreté du Reich). Toutefois, cette pression de l'occupant rencontre les souhaits de l'équipe gouvernementale en place à Vichy depuis juillet 1940 qui avait mis en œuvre une politique antisémite visant à exclure de la société les populations juives. Dès le 3 octobre 1940, le premier statut des Juifs leur interdit l'exercice de certains métiers (de l'armée, de la fonction publique, de l'enseignement). Une loi de juillet 1940 permet de dénaturaliser des personnes ayant obtenu la nationalité française depuis 1927 ; parmi elles de nombreux juifs ; certains furent regroupés dans des camps d'internement ou des GTE (Groupement de Travailleurs Etrangers). Le décret Crémieux qui, depuis 1870, attribuait la nationalité française aux juifs d'Algérie est aboli le 7 octobre 1940. Le CGQJ a pour mission selon l'article 2 de la loi du 29 avril 1941 de « préparer et proposer au chef de l'Etat toutes mesures législatives relatives à l'état des juifs, à leur capacité politique, leur aptitude juridique à exercer des fonctions, des emplois, des professions » et selon l'article 3 « de fixer la date de liquidation des biens juifs dans le cas où cette liquidation est prescrite par la loi ». Il s'agit donc, non d'une simple association ou d'un mouvement, mais bien d'une administration de l'Etat, devenue par instant un quasi ministère.

Le CGQJ est d'abord dirigé d'avril 1941 à avril 1942 par Xavier Vallat. Cet ancien député de l'Ardèche s'était signalé avant-guerre par un antisémitisme sans complexe qu'il avait exprimé notamment contre Léon Blum en juin 1936. Venu de la droite catholique et réactionnaire, anticommuniste et antisémite, il est à l'origine de quatre grandes décisions : un nouveau statut des juifs en juin 1941 qui renforce celui adopté en octobre 1940 ; un recensement obligatoire des juifs sur l'ensemble du territoire français ; une loi organisant la spoliation des biens juifs ; à cette fin est créé un Service Central de l'aryanisation économique (SCAE) ; le regroupement obligatoire des Juifs au sein d'une organisation spécifique, l'Union Générale des Israélites de France (UGIF) qui sera le relais avec l'Etat. Le CGQJ partage ses activités entre deux sites, celui de Paris, place des Petits Pères (2<sup>e</sup> arrondissement) et celui de Vichy, à l'hôtel Algeria. Dans ce dernier, se trouvent, outre le cabinet du commissaire général, des services dédiés à la législation, au statut des personnes, à l'aryanisation économique, et bientôt un service de Police, la Police aux questions juives (PQJ).

A partir d'avril 1942, Vallat est remplacé par Louis Darquier de Pellepoix, antisémite frénétique, qui préside en juillet 1942, les réunions préparatoires aux grandes rafles. Cependant, s'il met en œuvre la politique de persécution des Juifs, la méfiance qu'il suscite, notamment chez Pierre Laval qui souhaite le contrôler, conduit à retirer au CGQJ la plupart de ses attributions législatives. Darquier est « démissionné » en février 1944 et remplacé par Charles Du Paty de Clam. En mai, Joseph Antignac qui avait travaillé au CQJ de Vichy, prend la tête d'un organisme qui vit ses dernières heures. A compter de 1943, la plupart des services du CGQJ sont transférés à Paris ; ne reste à Vichy qu'un échelon de liaison. Est-ce ce qui explique la faiblesse de la mémoire locale à propos de ce qui fut le bras armé d'un antisémitisme d'Etat ?

L'hôtel Algéria, Photo médiathèque de Vichy



# L'Hôtel des Célestins

## 125 rue du Maréchal Lyautey

Reconstruit en 1929 après un incendie, cet hôtel, propriété de la famille Brun, situé au 125 de la rue Pétain (Lyautey à partir de 1941) a une architecture particulière, en proue de navire. Il la doit moins à d'éventuelles influences de l'Iron Flat de New York qu'aux contraintes de la parcelle sur laquelle il a été bâti. Dans la hiérarchie des grands hôtels de Vichy, il appartenait à une catégorie de gamme moyenne, de niveau inférieur aux grands hôtels du quartier thermal, au long de la rue du Parc.

A partir de l'automne 1940, l'hôtel des Célestins accueille le Ministère de l'Intérieur, auparavant installé au Grand Casino. Marcel Peyrouton s'y installe en octobre 1940, puis certains de ses successeurs comme Pierre Pucheu entre juillet 1941 et avril 1942. En revanche, François Darlan puis Pierre Laval, qui occupent respectivement cette fonction de juillet à janvier 1941 et à partir d'avril 1942, n'y font que de brefs passages ; en tant que chefs du gouvernement, cumulant plusieurs ministères, dont celui des Affaires étrangères, ils siègent au deuxième étage de l'hôtel du Parc.

En conséquence, l'hôtel des Célestins accueille les services ministériels et les grandes directions de l'administration :

- le secrétariat général à la Police, successivement occupé par Henri Chavin puis René Bousquet d'avril 1942 à décembre 1943. Il dirige l'ensemble des forces de police et de maintien de l'ordre.
- le secrétariat général à l'administration, tenu de 1942 à 1943 par Georges Hilaire, responsable de la gestion du corps préfectoral. C'est lui qui, en mai 1942, reçoit Jean Moulin à Vichy et lui propose sa réintégration dans le corps préfectoral, ce qu'il refuse avant de quitter rapidement la capitale provisoire.
- La rédaction du Journal Officiel de l'Etat Français.
- l'Inspection des camps et centres d'internement.

Le ministère de l'Intérieur, comme la plupart des ministères, partageait son activité entre deux sites, celui de Vichy et celui de Paris, ce qui nécessitait de fréquents aller-retours entre les deux villes. A Vichy même, l'hôtel des Célestins se révélant trop exigu, il fallut installer des services dans d'autres sites : 11 rue Hubert Colombier pour la Police des Sociétés Secrètes, 15 rue Alquié pour le service des réfugiés.

A partir de janvier 1944, avec l'instauration d'un Etat milicien, le ministère de l'Intérieur voit son influence restreinte. Joseph Darnand est nommé secrétaire général au maintien de l'ordre et a la haute main sur toutes les forces de répression. Il installe son bureau à l'hôtel Thermal (où il a créé la Milice en janvier 1943) et le ministre de l'Intérieur, Lemoine, n'a plus qu'un rôle restreint.

Lever des couleurs devant l'hôtel des Célestins, siège du ministère de l'Intérieur,

Vichy, 1<sup>er</sup> juillet 1943. Photo médiathèque de Vichy n°837137



# La synagogue de Vichy

2 bis rue du Maréchal Foch

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la communauté juive de Vichy compte environ 300 personnes, pour la plupart françaises, et dispose d'une petite synagogue à l'emplacement de l'ancien hôtel des Colonies. Avec l'arrivée de nombreux curistes, parmi lesquels des juifs venus de l'Europe entière et de l'Empire, la construction d'une nouvelle synagogue s'impose. Située sur un terrain donné par la Compagnie Fermière, elle est inaugurée en juillet 1933 par le Grand Rabbin de France.

Avec le déclenchement de la guerre en septembre 1939, puis l'invasion de la France en mai 1940, de nombreux réfugiés arrivent à Vichy ; parmi eux, de nombreux juifs d'Alsace et de Lorraine. La population juive avoisine alors 3000 personnes.

Dès l'été 1940, la communauté juive est victime d'actes antisémites. Certains mouvements d'extrême droite, tel que le Parti Populaire Français de Jacques Doriot se montrent particulièrement virulents. Ses militants locaux diffusent en novembre 1940 une affiche donnant la liste des magasins tenus par des juifs à Vichy et appellent à leur boycott. En août 1941, des militants PPF déposent une bombe devant la synagogue. Des inscriptions hostiles aux Juifs sont tracées sur les murs.

Le gouvernement lui-même met en œuvre une politique antisémite (*voir Hôtel Algéria*)

Les premières rafles de juifs ont lieu en zone nord en mai 1941. Suit celle de décembre 1941, dite rafle des notables. A l'été 1942, ont lieu les grandes rafles : celle du Vel d'Hiv à Paris les 16 et 17 juillet ; celle du 26 août 1942, en zone Sud : le gouvernement de Vichy livre aux Allemands 6500 juifs étrangers qui y avaient trouvé refuge. Après l'occupation de la zone sud par les troupes allemandes le 11 novembre 1942, les arrestations de juifs se multiplient. A Vichy, elles se poursuivent jusqu'au 22 juillet 1944. 144 juifs, habitants de Vichy, presque tous de nationalité française, ont perdu la vie dans les camps nazis. A l'intérieur de la synagogue, une plaque, sur laquelle leurs noms sont inscrits, honore leur mémoire.

Des actes de sauvetage ont cependant permis de sauver des juifs résidant à Vichy. La famille François, propriétaire du Pavillon Sévigné, a réussi en 1943, avec l'aide de leurs amis Duphil, à cacher une famille juive et à la transférer dans la montagne bourbonnaise (*voir Pavillon Sévigné*). Marie Pelin fait de même pour convoier des enfants juifs à Vertolaye (Puy de Dôme). Etienne Espinel transfère en avril 1944 une famille juive vers Neuilly-le Réal. L'ambassadeur du Brésil, Luis Souza Dantas fournit des visas à des juifs qui cherchent à émigrer. Ils sont faits Justes parmi les Nations en reconnaissance de ces actes de solidarité.

# **Le Petit Casino (actuel Centre Culturel de Vichy)**

**15 rue du Maréchal Foch**

Ce bâtiment, dénommé Petit Casino en opposition au Grand Casino, au public plus huppé, fut construit en 1926 afin d'offrir aux Vichysois et surtout aux curistes une salle de spectacles et un lieu de distraction (brasserie, salle de jeux). Son architecture Art Déco était alors caractérisée par un fronton (aujourd'hui disparu) comportant des allégories des arts, et par des vitraux réalisés par Chigot, un maître verrier limougeaud. En juillet 1940, la salle de spectacle servit de lieu de réunion pour les députés, au moment de la préparation du vote qui devait conduire à l'attribution des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. En 1943 et surtout 1944, elle fut occupée par la Milice Française qui y installa ses salles d'interrogatoire et de tortures.

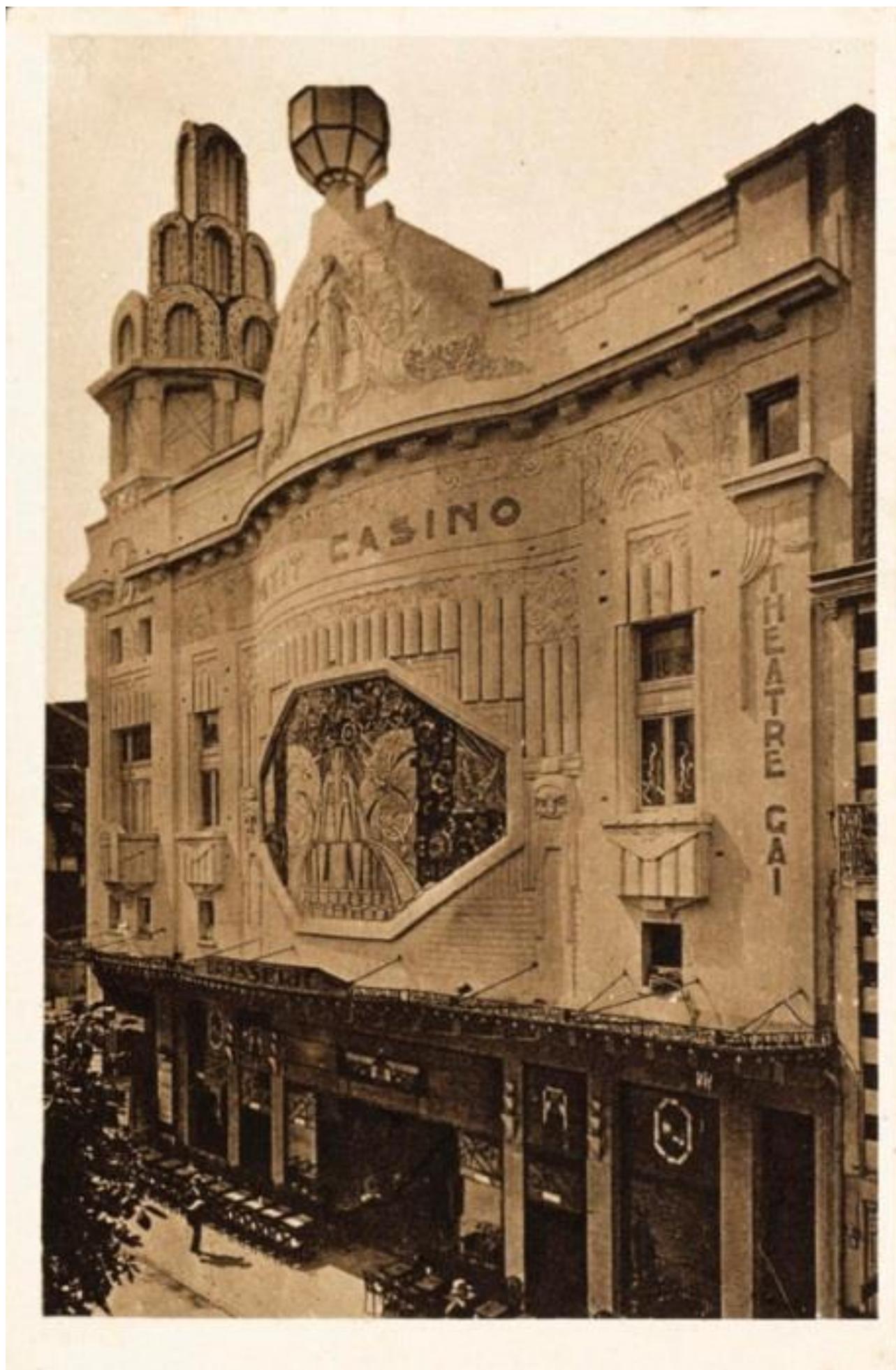
La Milice a été créée par Joseph Darnand le 30 janvier 1943, à partir du S.O.L. (Service d'Ordre Légionnaire), un organisme de la Légion Française des Combattants. Au départ vouée à l'action politique en faveur de la Révolution Nationale, la Milice devient rapidement un organe de répression chargé de lutter contre les ennemis du régime, communistes, gaullistes, résistants de toutes obédiences, surtout après janvier 1944, lorsque Darnand devient secrétaire général au maintien de l'ordre et a la haute main sur toutes les forces de l'ordre. Elle rassemble environ 30000 membres hommes et femmes, parmi lesquels 5 à 6000 réellement opérationnels qui constituent la Franc Garde, chargée des interventions. Dotés d'un uniforme bleu proche de celui des chasseurs alpins, coiffés d'un béret, porteur d'un insigne, le gamma, les francs-gardes de la Milice exercent leur activité d'abord en zone Sud, puis sur l'ensemble du territoire, participent à certaines opérations à caractère militaire, par exemple contre le maquis des Glières en mars 1943. La Milice a son siège à Vichy, à l'hôtel Moderne-Métropole, rue Max Durand-Fardel.

La milice exerce son action en étroite collaboration avec la police allemande, le Sipo-SD, installé boulevard des Etats-Unis, ainsi qu'avec les groupes des collaborateurs français de ceux-ci (notamment la brigade Batissier), avec les Renseignements généraux (notamment la brigade Poinot) située à l'hôtel Lardy, à partir de mai 1944.

Probablement 800 à 1000 miliciens ont séjourné à Vichy entre 1943 et 1944 ; ils cantonnent au camp des Calabres sur la rive gauche de l'Allier. Ils occupent également plusieurs autres locaux, dont la Galerie Napoléon dans l'été 1944. Dans l'agglomération de Vichy, la Milice exerce ses activités dans deux lieux : le Petit Casino où sont conduites les personnes arrêtées. Elles y sont interrogées, souvent torturées, avant d'être transférées aux services allemands, boulevard des Etats-Unis. Le Château des Brosses, à Bellerive-sur-Allier, est un lieu de détention, gardé par la Milice en 1944 ; y sont retenues plusieurs dizaines de personnes.

Dans la mémoire collective, nationale et locale, la Milice est devenue le symbole de la radicalisation et de la fascisation que connaît de 1943 à 1944 le gouvernement installé à Vichy et constitue la face la plus sombre de l'histoire de ces années. A Vichy, Le Petit Casino est, dès 1944, perçu comme le lieu symbolisant la violence. Aussi, lors de l'épuration, extra judiciaire ou judiciaire, l'appartenance à la Milice est l'un des chefs d'accusation principaux qui a conduit à des exécutions ou des condamnations à mort de miliciens. Il n'en est que plus étonnant que rien ne rappelle, sur la façade du bâtiment, ce que fut la fonction de ce lieu, devenu centre culturel de Vichy depuis 1961.

Le Petit Casino dans les années 1930. Photo médiathèque de Vichy



# Le Castel français

## 1 rue Hubert Colombier

Lors de la défaite de mai-juin 1940, plus d'un million de soldats et officiers français sont faits prisonniers et transférés en Allemagne dans des stalags et des oflags. Les gouvernements, sous l'autorité du maréchal Pétain, en font un élément central de leur politique et de leur propagande : un secrétariat d'Etat est chargé de s'occuper d'eux ; des appels à la solidarité sont lancés afin de recueillir des fonds et des produits de première nécessité ; les centres d'entraide, placés sous le contrôle de maréchalistes, multiplient les initiatives et développent une intense propagande sur ce thème. Le gouvernement tente de négocier la libération de certains prisonniers, en contrepartie d'une collaboration qui s'accroît.

Dès 1941, certains reviennent ou s'évadent. Pour les aider à se réinsérer, un commissariat aux prisonniers est créé sous l'autorité d'un maréchaliste convaincu, Maurice Pinot. Autour de lui, gravite une petite équipe de jeunes hommes, Marcel Barrois, René Duntz, Léon Méry, Gaston Picard-Ledoux, eux-mêmes anciens prisonniers. Ils organisent à Saint-Germain des Fossés un centre d'entraide. C'est à ce groupe que vient se joindre en 1941 un évadé, François Mitterrand, bientôt employé à la Légion des Combattants (hôtel de Séville) puis au Commissariat au reclassement des prisonniers (1 rue Hubert Colombier). Jeune provincial venu terminer ses études à Paris avant-guerre, marqué par une tradition familiale qui le porte alors vers la droite catholique, il est comme d'autres anciens prisonniers incontestablement maréchaliste. Il reçoit la francisque en 1943. Cependant, comme beaucoup d'anciens prisonniers, par conviction patriotique, il prend ses distances avec la politique de collaboration qui s'accroît depuis 1940.

Aussi, dès 1941 mais surtout à partir de 1942, alors que Maurice Pinot est renvoyé par Pierre Laval, ces anciens prisonniers constituent, sans doute au cours de l'été 1942, le rassemblement des prisonniers de guerre et évadés (RNPG), dont l'action consiste essentiellement en la fabrication de faux papiers. Pendant plusieurs mois, à Vichy et dans les administrations dont ils dépendent, ils sont à la fois fonctionnaires de l'Etat et engagés contre l'occupation. Ils appartiennent à ce que les historiens nomment désormais la vichysto-résistance, soit l'association qui peut apparaître paradoxale, mais qui est bien réelle, entre une fidélité longtemps maintenue pour Pétain et un engagement pour la Libération du pays, par patriotisme et /ou par germanophobie.

A partir de 1943, ils basculent dans le camp de la résistance. Non sans difficultés : beaucoup d'entre eux étant giraudistes sont suspects aux yeux de la résistance gaulliste ou des autres mouvements. Ce n'est qu'à la fin de 1943 que François Mitterrand, qui a échappé de peu à une tentative d'arrestation à Vichy, accepte de fusionner le RNPG avec d'autres mouvements de prisonniers (le MRPGD de Michel Caillau, neveu du général de Gaulle) pour créer le MNPGD (Mouvement National des Prisonniers de guerre et déportés).

A la fin de la guerre, ces résistants paient un prix élevé. Certains sont arrêtés : Marcel Barrois meurt durant son transfert à Dachau en juillet 1944, René Duntz meurt à Buchenwald en octobre 1944, Robert Vanheeghe meurt à Buchenwald en mars 1944, Léon Méry est fusillé le 23 mars 1944, Gaston Picard-Ledoux meurt à Ravensbrück le 18 avril 1945. François Mitterrand fut en 1944, chargé auprès d'Henri Frenay du rapatriement des prisonniers de guerre, au sein du gouvernement provisoire dirigé par de Gaulle. Il connut ensuite la carrière que l'on sait.

## **Mise au point : la complexité des comportements face à la défaite et l'occupation**

Si Vichy fut le siège du gouvernement de l'Etat Français pendant quatre ans, si ce fut à Vichy que prit fin la IIIe République le 10 juillet 1940, et que furent édictées les lois d'exclusion et décidée la politique de collaboration, l'histoire de la ville pendant les années 40-44 ne peut se réduire à ces pages sombres. La palette des comportements est bien plus large que ne le laisse croire l'opposition simpliste entre collaboration et résistance. Si certains s'accommodent de la présence de l'occupant, voire s'associent à ses actions, d'autres lui sont d'emblée hostiles, prennent leur distance, désobéissent parfois, sans pour autant toujours s'engager dans une résistance active qui suppose une action organisée et clandestine. Tous les refus ne sont donc pas des résistances, mais ils constituent tous, à leur échelle, parfois symbolique, souvent tragique, une manifestation de la volonté de préserver des valeurs de liberté.

Des vichysois, de naissance ou de résidence manifestèrent, selon des modalités diverses, pour des motivations différentes, avec des rythmes variables, leur refus de l'occupation et entreprirent de s'y opposer. Certains le firent dès 1940 ; d'autres qui placèrent leur confiance en Pétain, s'en détachèrent ensuite et ne s'engagèrent que progressivement, surtout à partir de 1942, dans une résistance active qui fut à Vichy principalement une résistance de réseau pour la transmission de renseignements aux services anglais et parfois à la France Libre.

Beaucoup payèrent cet engagement de leur vie.

# La Plaque en hommage au RP Victor Dillard

Villa Paisible, 2 rue de l'Église

Né à Blois en 1897, Victor Dillard participe à la Première Guerre mondiale, dans laquelle il fut engagé volontaire en 1916. Il entre chez les Jésuites en 1919, se spécialise en économie, voyage en Europe et aux États-Unis, rencontre nombre de personnalités politiques et religieuses. Auteur d'une thèse sur les questions monétaires, il a aussi publié plusieurs textes destinés aux jeunes des mouvements d'Action Populaire, mouvement destiné à faire connaître la doctrine sociale de l'Église.



En 1940, lieutenant d'artillerie, il est fait prisonnier mais s'évade pour échapper à un internement en Allemagne. Il est alors affecté à Vichy, Villa Paisible, dans la paroisse Saint Blaise. Comme la majorité de l'ordre des Jésuites, il voit dans la défaite les conséquences d'une « crise de civilisation », apporte son soutien à l'armistice, au Maréchal Pétain et à l'idée de Révolution Nationale, occasion de faire du christianisme « la force primordiale du redressement ». Il prêche alors à l'Église Saint-Louis, haut-lieu du maréchalisme, participe à de nombreuses conférences, organise des cours du soir.

Si sa fidélité au Maréchal Pétain ne fléchit pas, il s'éloigne de la politique du régime, s'interroge publiquement le 1er février 1942 dans une claire allusion au nazisme : « La France peut-elle être sauvée du communisme par un autre paganisme ? » et critique en 1942 le port de l'étoile jaune et les persécutions antisémites, ce qui lui vaut un éloignement de Vichy. En 1943, il est favorable à l'obéissance aux lois qui instaurent le STO et s'oppose sur ce point à d'autres Jésuites. Mais,



considérant que les jeunes hommes qui partent travailler en Allemagne doivent être accompagnés du point de vue spirituel, il part en octobre 1943 sous une fausse identité le présentant comme électricien, se fait prêtre clandestin et organise des réseaux de solidarité pour venir en aide aux travailleurs français en Allemagne, pour être « l'aumônier de ceux qui n'ont pas d'aumôniers ».

Dénoncé, il est arrêté pour menées anti-allemandes, transféré à Barmen, puis à Dachau où il meurt en février 1945.

La Plaque à la mémoire du RP Dillard, 2 rue de l'église a été apposée en 1983, à l'initiative de M. Benhamou, pharmacien à Vichy. Depuis le 26 août 1971, son nom figure aussi sur le monument aux morts de Vichy.

Victor Dillard. Photo AFMD Allier

# Le Pavillon Sévigné

50 rue John Kennedy

Cette bâtisse, dont la construction remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, remaniée au XIX<sup>e</sup>, est, au début du XX<sup>e</sup> siècle un des principaux hôtels de luxe de Vichy. Son nom semble résulter de la volonté de sa propriétaire, dans les années 1850, d'assurer la notoriété de son établissement en s'emparant de la mémoire de Madame de Sévigné, qui a effectivement séjourné à Vichy, mais sans qu'il soit avéré qu'elle ait bien résidé dans ce bâtiment.

Comme tous les hôtels de Vichy, le pavillon Sévigné a subi les aléas consécutifs aux deux guerres. Réquisitionné comme hôpital complémentaire en 1914-1918, il fait l'objet d'une nouvelle réquisition en juin 1940. C'est d'abord Albert Lebrun, président de la République, venu de Royat, qui en fait sa résidence, pour quelques jours seulement. Il quitta Vichy le 15 juillet et gagna Vizille, où il fut placé en résidence surveillée par l'occupant italien. Le pavillon Sévigné devint alors l'une des résidences du maréchal Pétain. Elle est cependant bien moins utilisée que l'Hôtel du Parc, qui demeure le centre de commandement du régime. Si certains conseils des ministres s'y déroulent, le pavillon Sévigné est surtout réservé aux cérémonies officielles. Certaines sont rituelles et reprennent des habitudes du régime républicain : ainsi la remise du muguet du 1er mai par les forts des Halles, qui donne l'occasion à la propagande du régime d'insister sur la force des traditions et permet à différentes corporations d'offrir des cadeaux au Maréchal. D'autres sont liées à des remises de décoration.

Certains moments sont plus originaux et témoignent plus fortement des orientations du régime, en particulier son idéologie réactionnaire. Ainsi, en août 1942, le général Campet, qui dirige le cabinet militaire de Pétain, prélève de la terre dans le parc du pavillon Sévigné. Cette terre, mise dans une urne, sera transportée à Gergovie ; avec d'autres urnes provenant de toutes les régions de métropole et de l'Empire, elle sera déposée dans une crypte scellée par le maréchal lui-même lors du deuxième anniversaire de la Légion des Combattants le 28 août 1942. Ce culte de la terre, incarnation de la pérennité, fortement teinté de barrésisme, jouant sur la thématique de l'enracinement, est particulièrement représentatif de l'idéologie pétainiste. Le pavillon Sévigné serait alors une quintessence de la « terre bourbonnaise » qui jointe aux autres terres venues de tout le pays, signifierait l'unité de la Patrie. Le simple fait que Pétain ait foulé le sol de ce jardin aurait suffi pour le « sanctifier » !

Mais l'essentiel de l'activité au Pavillon Sévigné est lié aux cérémonies diplomatiques protocolaires. C'est ici que se déroule, dans un cadre plus avenant et plus adapté que celui de l'Hôtel du Parc, la remise des lettres de créance par les ambassadeurs. Le rituel en est immuable : le maréchal arrive en voiture depuis l'hôtel du Parc. Quelques minutes plus tard, l'ambassadeur, entré par le quai d'Allier, est accueilli par le chef de l'Etat, remet ses lettres de créance et prononce un bref discours. Le maréchal lui répond tout aussi brièvement, se fait présenter les autres membres de l'ambassade en question, puis reçoit quelques minutes le diplomate en entretien privé.

Toutefois, le pavillon Sévigné fut aussi le théâtre d'une romanesque opération de sauvetage d'enfants juifs. (*voir page suivante : L'Allée des Justes*)

## L'Allée des Justes

En 1940, le Pavillon Sévigné est la propriété de Mr Risler et de sa sœur, Mme **Elizabeth François**. Le mari de celle-ci, **Pierre François**, est un des responsables des Eclaireurs de France. En 1940, il héberge les bureaux des E.D.F. repliés de Paris, où ils sont interdits, dans une annexe du Pavillon Sévigné au 11 bis de la rue de la Tour. Et il en prend la direction comme Commissaire Général et participe efficacement, aux côtés du général Lafont, à la création de la Fédération du Scoutisme Français. Ce mouvement du scoutisme laïque fait partie des nombreuses organisations soutenues ou tolérées par le nouveau régime, dans le cadre de sa politique de contrôle et de « régénération » de la jeunesse, pierre angulaire de sa « révolution nationale ». Si ce mouvement, installé à proximité du pouvoir, se montre maréchaliste, participe à la politique en direction de la jeunesse, si des photographies montrent des scouts formant une haie d'honneur au maréchal, si Pierre François est décoré de la Francisque en 1941, nombreux sont ses membres qui ont une attitude plus distante à l'égard des pratiques du régime. Comme d'autres organisations de jeunesse au départ maréchalistes, les Eclaireurs de France, au moins pour une partie de leurs membres, ont peu à peu basculé vers la Résistance et mené des actions de sauvetage et d'entraide pour des personnes pourchassées (juifs, requis du STO).

Le couple François a conservé une aile du Pavillon Sévigné pour son usage personnel. Fortement imprégnés de protestantisme, les époux François savent aussi mettre en pratique leurs idéaux humanistes. A partir de 1943, de connivence avec leurs amis **Henriette et René Duphil**, également engagés aux Eclaireurs de France, ils accueillent les enfants d'une famille juive, les Dennery, menacés par les lois antisémites. Françoise, Annette et Lise Dennery sont donc logées, sous de fausses identités, à proximité ou à l'intérieur même du Pavillon Sévigné. Lise, devient la nurse des neveux de Mme François, au Pavillon Sévigné même et y croise parfois le Maréchal Pétain. Placées en suite dans une famille de la Montagne Bourbonnaise, elles échappent ainsi aux rafles qui, à Vichy, ont entraîné la mort de 140 juifs.

Elizabeth et Pierre François, Henriette et René Duphil ont été faits Justes parmi les Nations en 2010. Trois autres personnes résidant à Vichy ont été faits Justes parmi les Nations : Marie Pelin, Etienne Espinel (en 2022) pour avoir permis à des familles juives de quitter Vichy et Luis de Souza Dantas, ambassadeur du Brésil, qui a fait délivrer environ 500 visas brésiliens à des personnes menacées. En 2019, l'allée longeant le boulevard Kennedy a reçu le nom d'Allée des Justes.

Pierre François ; Henriette et René Duphil. Photos AJPN.



# **Le quartier « allemand » autour de l'hôtel du Portugal**

## **115-127 boulevard des Etats-Unis**

Comme bien d'autres villes (Clermont-Ferrand par exemple), Vichy connaît deux occupations allemandes. La première entre le 19 et le 29 juin 1940, suite à la défaite des armées françaises ; elle cessa avec la mise en application de l'armistice, Vichy se trouvant en zone non occupée, ce qui impliqua le départ des troupes allemandes. Toutefois, furent maintenus à Vichy quelques représentants du Reich, plus ou moins officieux, chargés de surveiller les agissements du gouvernement français.

A partir du 11 novembre 1942 et de l'occupation de la zone Sud, en représailles du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, les Allemands s'installent à Vichy. Pour ne pas froisser les susceptibilités du gouvernement français, attaché aux apparences de la souveraineté, aucune troupe n'est stationnée dans la ville. Pour autant, la présence de l'occupant est forte et s'accroît entre 1942 et 1944. Elle s'y manifeste de trois façons :

- une représentation diplomatique, installée au 29-31 boulevard de Russie ; émanation de l'ambassade d'Allemagne à Paris, elle est représentée d'abord par le consul Krugg Von Nidda, puis par Cecil Renthe-Fink. Leur rôle est de surveiller les agissements du gouvernement français et de faire pression sur lui.
- une représentation militaire (Wehrmacht) incarnée le général Von Neubronn, installé Villa des Ambassadeurs, 17 boulevard de Russie.
- une présence policière imposante (plus de 130 policiers auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines de collaborateurs français). Le Sipo-SD installe ses services boulevard des Etats-Unis entre le 115 et le 127, et avenue des Cygnes (actuelle rue Stucki) dans des villas réquisitionnées, appartenant pour beaucoup à des médecins. Au 121, se trouve l'hôtel du Portugal, lieu de détention où ont lieu les interrogatoires, souvent violents, des résistants et autres opposants arrêtés. Au 127 (Villa Chabrol), se trouvent également des cellules, installées dans les caves.

Au 115 bis, s'installe le chef de ces polices, le kommandeur Hugo Geissler. Il est né à Strasbourg en 1908, dans une famille installée en Alsace après 1870. Sa famille quitte l'Alsace en 1919 pour Leipzig, puis Berlin. Il entre au parti nazi le 1er mai 1933, quelques mois après l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Probablement en 1935, il entre dans la police criminelle à Leipzig, devient commissaire de police criminelle (Kriminal Komissar) à Erfurt, puis à Prague en 1940. Sa présence à Vichy est avérée à partir de décembre 1940 ; il y est le chef de la délégation de la police allemande qui, avec d'autres services exercent une surveillance sur les autorités de Vichy. En juin 1942, il est chargé par Himmler de la répression des auteurs de l'attentat contre Heydrich à Prague. De retour à Vichy, en août 1942, il est en lien avec René Bousquet pour la mise en œuvre de la rafle des Juifs étrangers le 26 août en zone Sud. A la tête de ses policiers et de leurs collaborateurs locaux (la brigade Batissier), il exerce son action de répression non seulement à Vichy et ses environs, mais également dans les départements auvergnats. Il meurt au cours de combats contre des résistants à Murat (Cantal).

Progressivement, le quartier où sont installées les polices allemandes est bouclé, protégé par un système de défenses sous forme de blockhaus, qui ajoute à la réputation inquiétante de ce quartier dans la population vichyssoise de l'époque.

Blockhaus devant l'hôtel du Portugal, Bld. Des Etats-Unis, quelques semaines après la libération de Vichy le 26 août 1944 ; Photo Pierre Compiègne, Médiathèque de Vichy 837 278



# La Plaque en hommage à Hélène, Alphonse Juge et Fred Scamaroni

11 rue de Paris

A priori, leur parcours sont dissemblables ; pourtant, ils se rejoignent en 1941, afin d'organiser une activité de résistance partant de Vichy.

**Alphonse Juge** a eu avant-guerre une activité politique de niveau national. Membre du parti démocrate populaire, inspiré par le christianisme social, il en est depuis 1937 le secrétaire général adjoint et l'un des dirigeants de la démocratie chrétienne à la française, autour notamment de Champetier de Ribes, de Georges Bidault, d'Henry Teitgen. En 1940, il est à Vichy où il exerce les fonctions de chef du personnel au ministère de l'Intérieur. Très tôt, en opposition à une grande partie des milieux catholiques, il refuse l'armistice, puis la collaboration et le régime installé par le maréchal Pétain; il participe au côté de François de Menthon à la réalisation en 1941 d'une feuille ronéotypée intitulée « Liberté ». La même année, il rencontre à son domicile, « Villa des Bains » d'autres démocrates - chrétiens entrés en dissidence, des émissaires gaullistes comme Jean Pierre-Bloch, puis la même année, **Fred Scamaroni**.

Ce dernier, né en Corse en 1914 est, en 1939, chef de cabinet du préfet du Calvados. En mai-juin 1940, il participe aux combats. Dès juin 1940, il gagne Londres et s'engage dans les forces de la France Libre. Il participe à l'opération de Dakar en septembre 1940, est fait prisonnier. Libéré, il vient à Vichy, où lui est promis un poste au ministère de l'agriculture, qu'il refuse pour exercer le métier de garçon de courses. C'est alors qu'il tente de structurer à Vichy une résistance d'inspiration gaulliste et fonde un réseau, Copernic, bientôt en lien avec Londres par le biais de l'ambassade des Etats-Unis. Rappelé à Londres, il gagne ensuite la Corse, dont il est natif et prépare la libération. Arrêté par l'OVRA, la police italienne, il est torturé et se suicide le 19 mars 1943. Il est Compagnon de la Libération.



Photo Ordre de la Libération.

# L'Ecole Sévigné-Lafaye (ex-école Carnot)

15 rue Neuve

L'école porte le nom du résistant **Fernand Lafaye** (1887-1944).

Fernand Lafaye est né à Charroux en 1887 de parents instituteurs. Il épouse à Vichy une institutrice, Marie-Louise Boutonnat. Entre 1930 et 1941, il enseigne à l'école Carnot à Vichy. A l'été 1940, refusant de servir le nouveau régime, il demande sa retraite par anticipation, faisant valoir sa qualité d'ancien combattant, et l'obtient en 1941. Il s'engage alors dans la résistance aux côtés de son gendre et de sa fille Anne-Marie Lafaye.

Cette dernière, née à Laprugne le 16 mai 1914 est pharmacienne à Riom, avec son mari Max Menut en 1941. Max Menut entre en résistance au sein du mouvement Combat dès la fin de l'année 1941, puis devient chef du 1er Bureau de l'état-major des M.U.R. Sa femme le rejoint dans la lutte clandestine en 1942, tout en continuant son activité. Elle assure de nombreuses missions : ravitaillement en médicaments et matériels médicaux pour les maquis de la région, camouflage d'armes, stockage et distribution de tracts et journaux, abri de Juifs et de résistants. En 1943, recherchée par la Gestapo, elle prend le maquis, laissant la garde de sa fille de neuf mois à sa mère. Devenue « Marinette », elle participe à l'organisation du réduit du Mont-Mouchet en juin 1944 et prend la direction de l'hôpital de campagne. Elle se trouve dans le réduit de la Truyère, attaqué le 20 juin. Se dirigeant vers la Lozère avec une soixantaine de blessés, et d'autres résistants dont son père, elle est blessée le 22 juin lors d'une ultime attaque allemande à Estremiac dans le Cantal. Arrêtée, elle est transférée au siège de la Gestapo à Clermont-Ferrand. Identifiée comme l'épouse du commandant « Bénévol », elle y est torturée pendant plusieurs semaines et enfin emmenée au terrain d'aviation d'Aulnat le 19 ou le 20 juillet pour y être fusillée. Elle a reçu à titre posthume la Légion d'Honneur, la Croix de guerre et la médaille de la Résistance.

Fernand Lafaye rejoint donc le maquis en 1944 sous le pseudonyme de « Profin » et gagne le grade de capitaine. Chargé des liaisons radiophoniques, il est un des premiers à capter le message du 5 juin 1944 annonçant le débarquement pour le lendemain. Il meurt lors des combats avec 9 autres maquisards, le 22 juin 1944, atteint à la cuisse d'une balle qui lui sectionna l'artère fémorale. Déclaré « mort pour la France », il fut honoré à Cusset le 7 octobre 1944 lors de ses obsèques, en présence d'une foule nombreuse, dont les élèves de l'école Carnot de Vichy.

A la demande de ses collègues instituteurs, l'école porte son nom à compter du 15 décembre 1944. Une plaque en son honneur se trouve à l'intérieur de l'école.



**Fernand Lafaye et sa fille Marinette Menut**



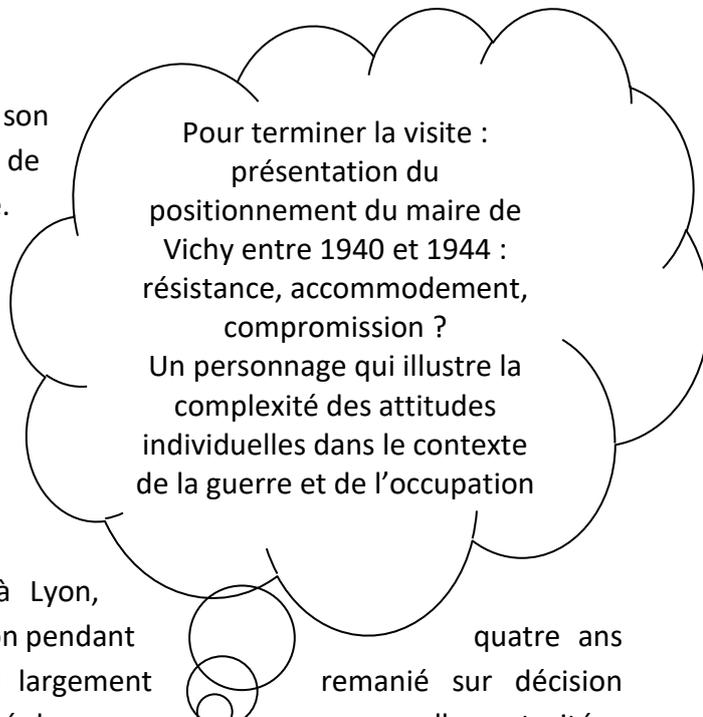
## La Mairie

Depuis 1929, **Pierre-Victor Léger**, pharmacien de son état, est maire de Vichy à la tête d'une municipalité de centre gauche, dominée par le parti radical-socialiste. Il se trouve, en 1940, placé dans une situation inédite et exceptionnelle. Il est confronté quotidiennement au gouvernement, en subit inévitablement les pressions directes ; à partir de novembre 1942, il doit supporter l'occupation allemande, pesante et de plus accentuée jusqu'en août 1944.

Contrairement à bien d'autres maires, (Herriot à Lyon, Dormoy à Montluçon), Léger fut maintenu en fonction pendant quatre ans avec, à partir d'avril 1941, un conseil municipal largement remanié sur décision du gouvernement. Incontestablement, Léger a donné des gages aux nouvelles autorités : vote en conseil municipal de deux adresses louangeuses à Pétain, attribution du nom de celui-ci à une île de l'Allier, commande par la municipalité d'un portrait du chef de l'Etat. Plusieurs grandes cérémonies se déroulent à l'hôtel de ville (Serment des préfets par exemple) et si le maire n'assiste pas à ces manifestations, il accueille les participants sur le parvis. Il est également présent lors des fêtes et commémorations organisées par les autorités (14 juillet, 11 novembre, fête des Chantiers de la Jeunesse, de la Légion des Combattants). Il fait par ailleurs appliquer à la lettre les directives gouvernementales et fut à coup sûr maréchaliste (de conviction ou d'opportunité ?). On ne lui connaît qu'une velléité d'opposition, lorsqu'en juillet 1944, des militants du PPF, voulurent rebaptiser la rue Wilson Rue Henriot, au lendemain de l'assassinat de ce dernier. Léger émit alors une protestation et obtint de Laval que ce projet ne soit pas poursuivi. Il est vrai que cet accommodement dont fit preuve Léger fut payé de retour : Vichy accéda au rang de sous-préfecture et envisagea même un temps de bâtir un grand Vichy annexant les communes voisines et se dotant d'équipements dignes d'une capitale.

Il eut à faire face, comme tous les maires, aux problèmes de ravitaillement, organisa pour les plus démunis un service d'aide, rue Michel, à côté de la mairie. Sans doute également, ferma-t-il les yeux sur la fabrication de faux papiers à la mairie, notamment pour des requis du STO. Après-guerre, il argua de son appartenance au réseau Mithridate et obtint des certificats témoignant de cette activité et fut homologué à ce titre comme Combattant Volontaire de la Résistance (dossier GR 16 P 355565 au Centre Historique de la Défense de Vincennes). Mais on ne possède aucun témoignage direct de son rôle effectif en ce domaine.

Quoi qu'il en soit, ces services à la Résistance, avérés ou pas, ne lui évitèrent pas d'être destitué le 29 août 1944, trois jours après la Libération de la ville. Revenu en politique, il est réélu maire en 1949, mais décède en 1950. Maréchaliste sans doute, probablement pas pétainiste, encore moins collaborationniste, peut-être parfois soutien discret d'opposants au régime, il fut confronté comme de nombreux maires à des choix difficiles, dont il s'accommoda, croyant en sa capacité à assurer l'ordre dans sa ville et de protéger ses mandants, sans jamais, semble-t-il, avoir envisagé de démissionner, au risque de s'approcher des compromissions.



Pour terminer la visite :  
présentation du  
positionnement du maire de  
Vichy entre 1940 et 1944 :  
résistance, accommodement,  
compromission ?  
Un personnage qui illustre la  
complexité des attitudes  
individuelles dans le contexte  
de la guerre et de l'occupation

Pierre-Victor Léger (flèche rouge) accueille puis raccompagne Pétain et Lachal après une cérémonie en l'honneur d'ouvriers à la mairie de Vichy le 1<sup>er</sup> mai 1943.

Photos Médiathèque de Vichy Fonds patrimoniaux N°836920, 836918.

